

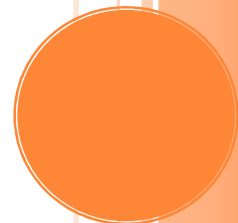
Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia

AVIS «LES MATAPÉDIENNES ET LA GOUVERNANCE DANS LE CONTEXTE DU REDÉCOUPAGE DES CIRCONSCRIPTIONS FÉDÉRALES»

La Matapédia, un territoire qui donne à vivre

Présenté à l'audience publique
tenue le mercredi 12 septembre 2012 à Matane

par Isabelle Paquin
présidente, Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia



La Matapédia, un territoire qui donne à vivre

Brève présentation de l'organisme

Le Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia est un organisme à but non lucratif dont la mission vise l'amélioration de la qualité de vie des Matapédiennes. Nos actions sont ciblées pour atteindre plus spécifiquement ces quatre objectifs :

1. Assumer un rôle d'éducation et d'information auprès de la communauté en regard des problèmes d'ordre social, financier et affectif rencontrés par les femmes en difficulté. Le tout dans le but d'améliorer les conditions de vie des femmes.
2. Sensibiliser le milieu à la condition féminine.
3. Assurer le fonctionnement d'un centre d'aide pour les femmes éprouvant des difficultés de toutes sortes, avec l'approche féministe.
4. Conscientiser les femmes à leur condition sociale, économique et culturelle, pour favoriser leur prise en charge, leur autonomie financière et affective dans le but de briser leur isolement.

Notre philosophie de pratique repose sur le principe d'autodétermination et d'implication des femmes dans toutes les sphères de la vie. Qu'il s'agisse d'éducation, de santé, d'environnement, de culture ou encore de gouvernance. Notre rôle consiste à outiller les femmes pour améliorer leur compréhension et approfondir leur réflexion sur tout sujet les concernant. Nous considérons que le redécoupage des circonscriptions fédérales aura des impacts. Certainement sur la représentation de l'Est-du-Québec à la Chambre des communes; sur la notion de l'identité territoriale des populations et également; sur l'accessibilité des femmes à ce lieu décisionnel. Il s'agit pour nous d'un enjeu de gouvernance pour la population en général et plus particulièrement, pour les femmes.

Introduction

Notre propos vise à décroiser le processus de redécoupage des circonscriptions fédérales de l'unique logique quantitative qui semble l'avoir animé jusqu'à maintenant. Nous pensons que la présente tournée s'inscrit dans la volonté de prendre en compte l'expérience et les recommandations des actrices et acteurs du milieu.

Le rôle des commissions de délimitation des circonscriptions dans le processus de redécoupage fédéral a orienté notre réflexion pour la rédaction de ce mémoire. Nous avons choisi d'intervenir à trois niveaux soit, un bref rappel de la circonscription sous l'angle matapédien; l'identité territoriale matapédienne et l'impact de ce changement sur l'implication des femmes en politique fédérale.

Bref rappel de la circonscription sous l'angle matapédien

Premièrement, La Matapédia chevauche deux régions au niveau de la gouvernance provinciale. Elle fait partie des huit MRC constituant la région administrative du Bas-Saint-Laurent et constitue une partie de la boucle historique du "tour de la Gaspésie". Ce qui en fait une MRC gaspésienne du point de vue touristique. De plus, elle se trouve isolée de par son emplacement géographique qui en fait un lieu de montagnes, de lacs et de rivières qui lui donnent son caractère unique.

Les services fédéraux font également partie de la complexité matapédienne. De la même manière qu'au provincial, l'administratif se passe d'un point de vue bas-laurentien et le radiodiffuseur national nous situe en Gaspésie. La crise identitaire perpétuelle.

Au niveau fédéral, nous avons connu une transformation importante en 2004. Par contre, il nous a semblé à ce moment qu'il y avait une volonté de respecter les limites des MRC dans le redécoupage. Elle regroupait les MRC de Matane, Matapédia, Mitis et Haute-Gaspésie. Nous nous trouvions toujours en région jumelée, mais les territoires de MRC étaient respectés.

Notre population sera, avec la nouvelle carte électorale, scindée de l'intérieur pour compléter le décompte de deux circonscriptions. Celle de Gaspésie-Les Îles qui comprendra une population de 111 761 personnes, dont celle de six municipalités matapédiennes, qui représentent 2 233 personnesⁱ et Rimouski pour une population de 112 450 incluant les douze autres municipalités pour un total de 16 310 personnes selon le recensement 2011. La vue de ces chiffres démontre bien que statistiquement et géographiquement parlant, la MRC de La Matapédia semble se trouver dans une impasse de logique chiffrée. Une logique qui trouvera difficilement un sens sur le terrain puisque l'une de ces municipalités (Sainte-Marguerite-Marie) ne peut être accessible de façon carrossable que par la future circonscription de Rimouski, alors qu'elle se situera dans celle de Gaspésie-Les Îles!

Le faible poids démographique de notre MRC n'est plus à démontrer. Le déclin de la population représente une raison majeure de sa vulnérabilité. D'autant plus qu'elle est dispersée sur un territoire de 5 376 km². D'ailleurs, nous n'avons trouvé nulle part des traces de la superficie des circonscriptions proposées. Cependant, nous pouvons déjà affirmer la complexité d'aménager des lieux d'échanges communs concernant les enjeux à caractéristiques locales. L'une des assises ayant mené au redécoupage électoral est, je vous le rappelle, *une désaffection apparente traduite notamment par le déclin des taux de participation aux élections, il se révèle spécialement important d'assurer une représentation adéquate de la volonté des citoyens électeurs*ⁱⁱ. Or, en région la stimulation de la participation citoyenne demeure un défi constant vu les distances à parcourir pour que les citoyens et les citoyennes se prononcent sur les enjeux et aient accès physiquement à leur députée et député. Pourtant le processus proposé prévoit la prise en compte de la superficie des circonscriptions.

Recommandation #1

Prendre en compte les distances à parcourir, au même titre que la représentation populationnelle, pour limiter les déplacements et assurer une meilleure présence auprès des populations et favoriser des espaces d'échange pour les citoyens et les citoyennes.

Identité territoriale matapédienne

Nous sommes conscientes de la complexité du mandat de la Commission de délimitation des circonscriptions dans le processus de redécoupage fédéral. Comme le mentionnait Lafontaineⁱⁱⁱ, régionaliser c'est, pour une autorité politique, diviser l'espace, établir un cadre territorial, un cadre de gouverne. Les régions formées n'ont pas un caractère immuable, quelles que soient les volontés souvent exprimées de les considérer données une fois pour toutes par la nature ou la culture. Or, la vitalité d'un territoire dépend du lien d'appartenance de la communauté avec celui-ci.

La vitalité collective se trouve stimulée par l'identité matapédienne caractéristique à notre MRC. La question liée à l'identité a fait l'objet d'une récente étude^{iv}. Cette dernière est mise en relief par Sierra:

... les considérations liées au territoire vont venir structurer d'une façon particulière le sentiment d'appartenance, mais vont également influencer les relations sociopolitiques du territoire et inversement; ces relations sociopolitiques auront un impact sur la façon de concevoir le territoire et le sentiment d'appartenance, et tout cela au final viendra construire l'identité matapédienne dans un rapport de réciprocité et de mouvance. (p. 18)

La division du territoire matapédien sur deux circonscriptions électorales nous apparaît donc profondément inadéquate du point de vue de la dynamique d'appartenance matapédienne. De plus, cette proposition vient accentuer le questionnement sur la communauté de vie et la légitimité d'habiter ce territoire.

Cela peut parfois en venir à une remise en question de la légitimité de ces territoires à exister, en témoigne la réforme concernant les cartes électorales, qui pour des questions de représentativité, vient fusionner différentes MRC de différentes régions administratives. Dans ces conditions, la question de la communauté de vie se pose et semble aujourd'hui rester sans réponse. (p.13)

Non seulement cette question reste sans réponse, mais la présente proposition de carte électorale vient renforcer ce questionnement de légitimité et contribue au processus de déstructuration sociale et d'exclusion.

Nous constatons qu'en aucun cas il n'a été pris en considération l'appartenance de la population à son territoire pour l'exercice en cours. Nous croyons que cette décision contribue à la déconstruction progressive de la MRC de La Matapédia et va à l'encontre d'un principe de proximité selon lequel les matapédiennes et les matapédiens abordent leur développement régional.

Recommandation #2

Reconnaître les territoires de MRC dans le travail de redécoupage électoral
comme enjeu identitaire favorisant le développement des milieux ruraux.

Impact sur l'implication des femmes en politique fédérale

Le Centre de Femmes aborde donc la question de la carte électorale sous l'angle d'un outil de cohésion sociale pour les matapédiennes et les matapédiens. Notre postulat de départ, concernant le rôle de la députation en région, réside dans la défense du poids politique des régions; la rencontre des citoyennes et des citoyens pour connaître leur réalité et leurs besoins et de faire avancer les dossiers intéressants la circonscription. Nous pensons que ce type d'activité est beaucoup plus exigeant en milieu rural et, par le fait même, favorise les inégalités de représentation par rapport aux régions urbaines.

Non seulement cette proposition entraîne de l'inégalité de représentation des régions rurales, mais elle représente un frein à l'implication politique des femmes au niveau fédéral. Il nous semble important de rappeler que les femmes n'ont toujours pas investi à une juste mesure l'espace politique fédéral. Le pouvoir d'influence d'un groupe de personnes commence lorsqu'il y a représentation d'au moins 30% de celui-ci autour d'une table. Les femmes représentent 24,8% des sièges à la Chambre des communes^v. Un déficit démocratique qui a un impact sur le rôle important de représentation qu'elles ont au sein du parlement.

Plusieurs chercheuses ont relevé que nous avons encore beaucoup à faire pour favoriser la participation des femmes en politique fédérale^{vi}. Déjà en 1970, la présidente de la Commission royale de l'époque, Florence Bird, constatait qu'«il [existe] un certain nombre d'obstacles pour les femmes qui cherchent à être élues, entre autres les préjugés dans les associations au niveau de la circonscription, le manque de ressources suffisantes et la difficulté à se déplacer.^{vii}» Plusieurs de ces obstacles, dont les distances à parcourir, l'iniquité liée au partage des responsabilités ménagères et familiales et des revenus moins élevés que ceux des hommes, donc une moins grande indépendance financière existent encore en 2012. Voilà ce qui démontre que tout n'est pas tenté pour renverser la tendance.

Masson, de l'Institut d'études des femmes rappellent que « L'affirmation des femmes comme sujets politiques implique une forme de démocratisation des institutions politiques qui passe par une présence physique des femmes. Elle fait appel à la mise en place de stratégies que la chercheuse féministe Anne Phillips, a appelée, justement, une « politique de présence »^{viii}». La superficie prévue par le présent exercice entrave non seulement la participation des femmes en politique active, mais ajoute à la complexité de mettre en place des espaces de réflexion communs pour pratiquer cette «politique de présence» qui déjà, sont peu existants pour ce palier de gouvernance et pourrait être un atout dans le travail de nos députées et de nos députés.

Recommandation #3

Développer une équation prenant en compte les facteurs sociaux, démographiques, géographiques et économiques des territoires pour favoriser une qualité de présence et de travail dans chacune des circonscriptions, encourageant ainsi l'accès des femmes.

Conclusion

Nous ne pouvons terminer sans décrier la perte de visibilité entraînée par la ponction territoriale matapédienne. Ces dernières se situent tant au niveau socio-économique que politique par la diminution de l'influence politique de l'Est-du-Québec à Ottawa. Le paradoxe urbain-rural est complexe, nous le reconnaissons. La notion territoriale est différente pour chacun. Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, La Matapédia est plus qu'un territoire, c'est un lieu d'appartenance matapédien, comme toutes les MRC dans le monde rural.

Rappel des recommandations:

- #1. Prendre en compte les distances à parcourir, au même titre que la représentation populationnelle, pour limiter les déplacements et assurer une meilleure présence auprès des populations et favoriser des espaces d'échange pour les citoyens et les citoyennes.
- #2. Reconnaître les territoires de MRC dans le travail de redécoupage électoral comme enjeu identitaire favorisant le développement des milieux ruraux.
- #3. Développer une équation prenant en compte les facteurs sociaux, démographique, géographiques et économique des territoires pour favoriser une qualité de présence et de travail dans chacune des circonscriptions, encourageant ainsi l'accès des femmes.

Comité de rédaction

Nancy Bérubé, coordonnatrice

Isabelle Paquin, présidente

Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia

17, rue Brochu

Amqui (Québec)

G5J 2Z6

Téléphone : (418)629-3496

Télécopieur : (418)629-2076

Courriel : centrefemmesvallee@globetrotter.net

Notes

ⁱ Statistique Canada. 2012. *Saint-Noël, Québec (Code 2407100) et La Matapédia, Québec (Code 2407)* (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 mai 2012.
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
(site consulté le 19 août 2012).

ⁱⁱ La Gazette du Canada, Vol. 146, n° 31 — Le 4 août 2012,
<http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2012/2012-08-04-s3/html/sup-fra.html> (consulté le 19 août 2012).

ⁱⁱⁱ Nicole Thivierge et Marielle Tremblay et coll., Actes de colloque, *Régionalisation et démocratie : les défis d'une citoyenneté active pour les femmes*, Réseau féministe de chercheuses et d'intervenantes pour un renouvellement des théories et des pratiques économiques et politiques pour la redistribution des richesses, 2001.
http://www.iref.ugam.ca/upload/files/publications/textes_en_ligne/Regionsaliation-Anita_Caron.pdf (consulté le 18 août)

^{iv} Sierra, A, *L'identité Matapédienne, de la force d'un territoire à l'incertitude d'une communauté*, Département de sociologie, Bordeaux II et Programme commun Développement régional/Chaire sur la forêt habitée, UQAR, 2008, 83 p.
http://www.uqar.ca/files/foret-habitee/publications/sierra_2008_matap%C3%A9dia.pdf
(consulté le 18 août 2012)

^v Rivard, Laura Munn, *Journée internationale de la femme : des Canadiennes à l'avant-garde*, Publications de recherche de la bibliothèque du parlement, Division des affaires sociales, le 7 mars 2012, <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2012-09-f.htm> (consulté le 20 août 2012)

^{vi} Cool, Julie, *Les femmes au parlement*, publication no. 05-62f, Division des affaires sociales service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du parlement, révisé le 14 juillet 2010,
<http://www.parl.gc.ca/content/lop/researchpublications/prb0562-f.htm> (consulté le 20 août 2012)

^{vii} Lang-Dion, Raylene, Wicks, Ann, *À voix égales : Élire plus de femmes au Canada*, Revue parlementaire canadienne, 2007, http://www.revparl.ca/30/1/30n1_07f_wicks-lang-dion.pdf (consulté le 20 août 2012)

^{viii} Ibid iii.